

# Extraits du cahier methodologique EGM : (décembre 2017- Juin 2018)

---

Le préambule, la table des matières et les points surlignés en jaune.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : [www.eg-migrations.org](http://www.eg-migrations.org)

## Préambule

Ce cahier méthodologique, vise à donner des outils de cadrage pour permettre l'organisation de discussions citoyennes sur les enjeux des migrations et des politiques migratoires, étape majeure des Etats Généraux des Migrations.

Il s'agit, dans ce cahier, de rappeler ce que sont les Etats Généraux, dans leur contenu et leurs objectifs, et de proposer une méthodologie de concertation sur des questionnements partagés et de mises en commun de pratiques et propositions concrètes et alternatives, à l'attention des associations, collectifs locaux et citoyens, qui souhaitent faire entendre leur voix face aux politiques migratoires qui bafouent chaque jour les droits fondamentaux.

## Table des matières

Préambule.....	1
CHAPITRE 1 : Les Etats Généraux des migrations, c'est quoi ?.....	2
1- Rappel du contexte.....	2
2. Objectifs des Etats-généraux.....	2
CHAPITRE 2 : En pratique, comment ça marche ?.....	3
1. Qui participe ?.....	3
2. Quand ?.....	3
3. Comment restituer ?.....	4
CHAPITRE 3 : L'étape de la concertation citoyenne, proposition de fonctionnement.....	4
1. Thématiques et propositions de questionnements.....	4
2. Quelques conseils pratiques pour l'organisation des assemblées locales et des ateliers.....	6
Annexe 1.....	7
Proposition d'outils et de méthode d'animation.....	7

# CHAPITRE 1 : Les Etats Généraux des migrations, c'est quoi ?

## 2. Objectifs des Etats-généraux

1. Associer pleinement les personnes migrantes, les personnes solidaires et engagées et associations et collectifs dans une réflexion et co-construction radicalement différentes des politiques menées par les pouvoirs publics.
2. Construire un rapport de force rassemblant autant d'acteurs.trices de la société civile que possible, pour dénoncer les situations inacceptables qui ont cours sur le territoire français et se mobiliser par rapport au prochain projet de loi du gouvernement.
3. Construire collectivement des propositions pour démontrer qu'une autre politique migratoire est possible, qu'il existe des politiques et des pratiques alternatives.
4. Plus globalement, construire un mouvement d'opinion pour s'opposer à une vision erronée, culpabilisante et trop souvent xénophobe des migrations et des personnes migrant.e.s.

# CHAPITRE 2 : En pratique, comment ça marche ?

## 1. Qui participe ?

Les Etats Généraux reposent sur l'engagement d'associations nationales, d'associations locales et de collectifs citoyens au niveau des territoires. **Le périmètre des groupes de travail locaux est laissé à l'appréciation de chacun selon ce qui leur semble pertinent vis-à-vis des problématiques du territoire.**

Tout le monde, à l'exception des **représentant.e.s** de partis politiques en tant que tel.le.s, les représentant.e.s des autorités et d'opérateurs de l'Etat. Cela étant, la possibilité d'inclure toute **personne** jugée pertinente est laissée à la volonté des groupes locaux. En effet, en fonction des contextes et des connaissances des uns et des autres, fonctionnaires et/ou opérateurs de l'Etat fortement impactés par les politiques migratoires et en désaccord fondamental avec ces dernières, peuvent être invités à rejoindre les Etats Généraux, **à titre personnel et donc sans mandat représentatif.**

**Les Etats Généraux sont coordonnés par le groupe de facilitation à l'échelle nationale. Sur les territoires, ils sont autogérés par des groupes locaux, constitués par les associations/collectifs en ayant la volonté.** Avec ce cahier méthodologique, tout est mis à disposition pour que celles et ceux le pouvant et le voulant puissent organiser des consultations (le groupe de facilitation n'a pas à donner son accord préalable).

## 2. Quand ?

Dès que vous le pouvez !

- **1ère étape :**

Invitez à la fois les collectifs/organisations/personnes que vous avez l'habitude de côtoyer, et n'oubliez pas d'élargir ce premier cercle à d'autres. Par exemple :

- Si des collectifs très actifs auprès des personnes migrant.e.s sont absents, veiller à leur diffuser l'information.

- Il peut être intéressant d'identifier quelques personnes ou groupes d'un cercle plus éloignés qui pourraient apporter une perspective intéressante et/ou du soutien logistique, médiatique (chercheur.ses/universitaires, syndicats, etc).

Le rythme des rencontres est à agencer selon les spécificités des acteurs.trices en présence sur les territoires. Il doit cependant permettre de consacrer suffisamment de temps à la concertation nécessaire.

Il s'agit d'enclencher une véritable dynamique. La multiplication de sous-groupes thématiques ou affinitaires, ponctuels ou réguliers est encouragée.

Des événements ou actions ponctuelles pourront être organisés sous la bannière des EGM et nourrir la dynamique, faire vivre le processus.

- **2ème étape :**

Un rendez-vous national est fixé **au printemps 2018** pour rendre compte des travaux et réflexions des groupes locaux et dégager des leviers d'actions. Sans compter les actions collectives menées en parallèle de la concertation du premier semestre, en lien et au-delà du réseau des Etats Généraux..

( N.B. Il faudra faire remonter nos contributions pour début avril 2018).

- **Et ensuite...**

**Le processus des Etats Généraux s'inscrit dans la durée.** Passée cette première phase de concertation nationale, Elle n'est donc qu'une première étape, visant à commencer à infuser dans le débat public des propositions alternatives concernant les politiques migratoires. Il sera ensuite nécessaire de poursuivre la dynamique, non seulement pour porter collectivement nos propositions, mais également pour continuer à élargir le débat avec d'autres acteurs, notamment au niveau européen.